
Réunion de la formation Démographie, conditions de vie du 25 mai 2004

SYNTHÈSE

Outre l'examen des avant-projets de programme 2005, la réunion de la formation Démographie conditions de vie du 25 mai 2004 comportait un point sur la première collecte de l'enquête de recensement et une présentation des travaux méthodologiques menés pour mesurer l'impact du traitement de l'effet qualité sur l'indice des prix à la consommation.

La collecte de la **première enquête de recensement** s'est déroulée dans de bonnes conditions. Elle a permis une collaboration fructueuse entre les communes et l'INSEE. La population a bien accueilli l'enquête, et le taux de non-réponse est faible. Un certain nombre d'imperfections doivent toutefois être corrigées. L'Insee doit être vigilant sur quelques points, par exemple la qualité du répertoire d'immeubles localisés qui est très liée à celle du dialogue existant avec les communes concernées. Un bilan concernant l'ensemble des aspects de la préparation et de la réalisation de la collecte a été réalisé afin de mesurer la qualité du répertoire d'immeubles localisés, d'améliorer les imprimés utilisés, les formations, les applications informatiques et la qualité de la communication et de revoir de façon exigeante les protocoles de collecte. Certaines actions seront mises en oeuvre dès la collecte de l'année 2005. L'**instance d'évaluation des processus de collecte du recensement de la population** souhaitée par l'Assemblée plénière du CNIS est en cours de mise en place. Son mandat a été adopté par le bureau du CNIS le 23 mars 2004. Sa présidence devrait être assurée par Monsieur Jean-Claude Frécon, Sénateur de la Loire.

L'**indice des prix à la consommation** sert à mesurer l'évolution des prix. Pour ce faire, il convient de suivre un échantillon de biens et de services constant. Or, des produits nouveaux apparaissent, des produits anciens disparaissent. Le traitement de l'**effet qualité** consiste à opérer un partage entre l'effet de l'inflation et les différentiels de qualité quand un produit est remplacé par un autre. Dans un tiers des cas, le remplaçant et le remplacé sont jugés de qualité équivalente. Le traitement de l'effet qualité n'intervient donc que dans deux tiers des cas. Une partie de la différence du prix est alors affectée à une différence de qualité et n'entrera pas dans le calcul de l'indice. L'étude porte sur les quatre dernier mois de l'année 2003. Environ 13 000 ajustements qualité ont été annulés sur 450 000 relevés de prix traités. Les résultats ont été ensuite extrapolés sur une année. L'impact global des ajustements qualité sur l'indice des prix à la consommation est relativement faible : il représente 0,3 % en un an. Ainsi, entre décembre 2002 et décembre 2003, l'inflation était de 2,2 % alors qu'elle aurait été de 2,5 % sans ajustements qualité. Cet impact global masque des variations. Ainsi le secteur de l'habillement est davantage impacté que celui de l'alimentaire. Et si l'impact global est positif, beaucoup d'ajustements étaient également négatifs. La formation a noté l'intérêt de cette étude et a souhaité que la réflexion se poursuive, en particulier sur la mesure de l'évolution du pouvoir d'achat.

L'intégralité de l'[étude](#) est disponible sur le site de l'Insee.

Dans le panorama rapide des **avant-projets de programme 2005** l'accent a été mis sur les répertoires des personnes physiques, des équipements, et d'immeubles localisés et sur leur utilisation. L'intérêt des enquêtes Budget des familles (Insee) et Familles et employeurs (Ined), présentées en 2003 à la formation, a été souligné.

De nouvelles enquêtes ont reçu un avis d'opportunité. L'enquête « **Technologie de l'information et de la communication** » a pour objectif d'étudier la diffusion de ces technologies et leur impact sur les conditions de vie des ménages. L'enquête « **Mobilité sociale**¹ », rattachée à l'enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages, doit permettre de mieux connaître les facteurs déterminants du risque d'exclusion sociale et de pauvreté à l'âge adulte. L'enquête « **Cadre de vie et sécurité**² » complète l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, avec l'objectif de connaître la prévalence et l'incidence de certaines atteintes aux personnes et aux biens dont peuvent être victimes les personnes enquêtées. **L'enquête auprès des justiciables** (enquête de suivi des victimes d'un délit de violence volontaire ou d'atteinte aux biens) permettra de recueillir des informations sur le souvenir et la perception de la procédure, les suites des décisions de justice et la satisfaction du justiciable. L'enquête pour le **panel des mineurs suivis en justice** a pour but de recueillir quelques informations de type socio-démographiques et juridiques pour éclairer et compléter les informations issues des logiciels de gestion. L'enquête « **Génération et genre** » a pour objectif de décrire et d'expliquer la dynamique de la construction de la famille. Le projet permettra de faire des comparaisons internationales.

¹ La fiche descriptive de l'enquête avait pour titre « enquête sur la transmission inter générationnelle de la pauvreté »

² La fiche descriptive de l'enquête avait pour titre « qualité du cadre de vie et victimation »